

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2014**

Date de la convocation : 27 février 2014

ORDRE DU JOUR :

➤ **Travaux supplémentaires Salle Ker Anna**

Le conseil municipal s'est réuni, salle de la mairie, le lundi 3 mars 2014 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Guy CABIOCH, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés (procuration de Monsieur Guy CREACH à Monsieur Guy CABIOCH). Dans un premier temps, Messieurs David GLIDIC et Jean-Marie GLIDIC ont été élus secrétaires de séance. Puis le procès-verbal de la dernière réunion en date du 17 février 2014 est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'étude de l'ordre du jour :

➤ **TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES SALLE KER ANNA**

Monsieur le Maire rend compte de l'état d'avancement des travaux de la salle polyvalente Ker Anna. Il présente un état récapitulatif des lots attribués avec les travaux supplémentaires occasionnés essentiellement par une mauvaise conception de la toiture par l'architecte du projet en 1993. Suite aux infiltrations d'eau, la poutre située au niveau du chéneau est à remplacer. Les plaques inox sont changées pour du zinc dans la nouvelle proposition de l'entreprise Julien Le Lez. Une fenêtre en bois défectueuse a été omise au niveau de la bibliothèque.

Il précise que le projet est subventionné à hauteur de 250.000 € HT à savoir :

- 15 % par l'état,
- 33 % par la région,
- 12 % par le département.

Monsieur le Maire rappelle que l'exercice 2013 laisse apparaître un excédent de 72.000 € qui pourrait être utilisé pour financer les travaux ainsi que la restauration du cordon de galets. Il précise que la commission communale d'appels d'offres réunie avant le conseil municipal a décidé d'augmenter la prévision d'emprunt pour la rénovation de la salle afin de ne pas pénaliser le budget de la commune pour 2014.

SALLE POLYVALENTE KER ANNA - ILE DE BATZ		
Phase 2/2 : Travaux de rénovation et de mise aux normes		
RECAPITULATIF DES TRAVAUX MODIFICATIFS SUPPLEMENTAIRES		
Devis	Montant HT	Travaux supplémentaires HT
Lot 1 - Gros Œuvre - Devis Paugam	33 877,39 €	
Remplacement poutre chéneau	3 657,50 €	3 657,50 €
Lot 2 - Charpente - Devis Paugam	8 417,86 €	
Lot 3 - Couverture - Devis Le Lez	31 867,69 €	
Travaux supplémentaires Couverture	39 850,51 €	27 738,38 €
Travaux prévus à supprimer (ouverture zénithale)	-12 112,13 €	
Lot 3 en totalité : 59.606,07 €		
Lot 4 - Menuiserie ext. - Devis Lalouer	19 850,00 €	
Lot 4 - Menuiserie ext. Bibliothèque- Devis Lalouer	1 024,50 €	1 024,50 €
Lot 5 - Menuiserie inté. - Devis Paugam	62 502,56 €	
Lot 6 - Cloisons-Isolation- Devis Axnova	27 500,00 €	
Lot 7 - Revêtements sols - Devis Salaun	7 549,47 €	
Lot 8 - Plomberie-santiaires - Devis SEB SEITE	17 773,63 €	
Lot 9 - Electricité - Devis SEB SEITE	17 430,22 €	
Travaux supplémentaires branchement régie et fourreaux fibre optique	2 500,00 €	2 500,00 €
Lot 10 - Peinture - Devis Breizh Décoration	13 829,00 €	
Total travaux	275 518,20 €	
Coordination SPS - Devis SOCOTEC	2 825,00 €	2 825,00 €
Total général H.T.	278 343,20 €	37 745,38 €

Considérant la nécessité de ne pas bloquer le chantier de rénovation de la salle polyvalente Ker Anna,

Considérant que la commission communale d'appels d'offres réunie le 3 mars 2014 a examiné et validé les travaux supplémentaires,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider les travaux de la manière suivante :

- Entreprise Marc PAUGAM : Remplacement poutre chéneau 3 657,50 € HT
- Entreprise Julien LE LEZ : Travaux supplémentaires Couverture . 27 738,38 € HT
- Menuiserie ext. Bibliothèque Devis Lalouer..... 1 024,50 € HT
- Travaux supplémentaires branchement régie et fourreaux
fibre optique 2 500,00 € HT
- Lot 10 - Peinture - Devis Breizh Décoration..... 13 829,00 € HT
- Coordination SPS - Devis SOCOTEC 2 825,00 € HT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la tempête de début février, il a été informé par la Préfecture qu'il était possible de solliciter le fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles.

Considérant la nécessité d'obtenir une aide financière pour la restauration du cordon de galets, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Les secrétaires de séance,

David GLIDIC,

Jean-Marie GLIDIC,